



## Châtaignier

**N°06**  
**21/08/2017**



### Animateur filière

Raphaël RAPP  
Chambre régionale  
d'agriculture  
Nouvelle-Aquitaine  
[raphael.rapp@na.chambagri.fr](mailto:raphael.rapp@na.chambagri.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-  
Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Grand Sud-Ouest  
Châtaignier N°X  
du JJ/MM/2017 »



Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr), [www.mp.chambagri.fr](http://www.mp.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

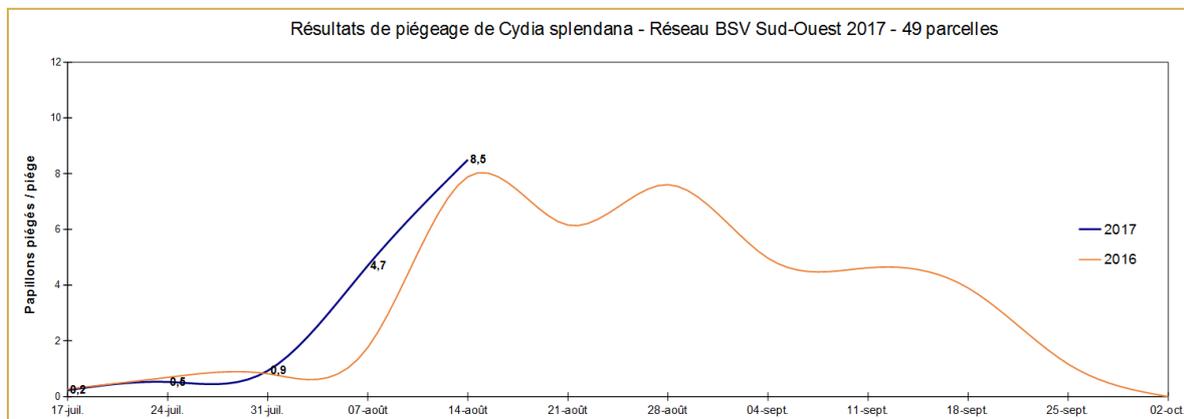
Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur  
**Formulaire d'abonnement au BSV**

### Ce qu'il faut retenir

- **Carpocapse du châtaignier** : Le vol est dans son pic. **Risque important de pontes et d'éclosions.**
- **Balanin de la châtaigne** : Nous sommes dans la période théorique de risque

### • Carpacse de la châtaigne (*Cydia splendana*)

Si vous souhaitez participer au réseau de suivi du vol du carpacse, n'hésitez pas à contacter directement l'animateur de la filière BSV : [raphael.rapp@na.chambagri.fr](mailto:raphael.rapp@na.chambagri.fr). Réseau actuel de 49 parcelles couvrant les départements 24, 19, 87 et 46.



### A retenir dans ses suivis de vols :

1. **Une seule génération par an** (on le dit « univoltin »), qui se développe chez nous **de fin juillet à fin septembre.**
2. **La ponte débute 4 à 5 jours après l'accouplement des femelles.**
3. **L'éclosion débute 10 à 12 jours après la ponte.**

La lutte directe contre ce ravageur s'envisage généralement sur les chenilles.

### Evaluation du risque – carpacse du châtaignier

Le vol est dans son pic (8,6 carpacses en moyenne / piège).

**Risque a priori fort en toutes zones** : surveillez vos pièges pour affiner localement l'apparition du pic de vol.

## • Balanin de la châtaigne (*Curculio elephas*)

### Éléments de biologie

*Curculio elephas* est un coléoptère inféodé au châtaignier et au chêne.

Les adultes, jaune-gris de 9 à 10 mm, portent un rostre fortement incurvé. Celui des femelles peut être aussi grand que le corps et deux fois plus long que celui des mâles.

Les larves sont de type apode et de couleur blanc crème avec une partie céphalique brune.

**Les adultes émergent selon les régions de mi-août à fin septembre et n'ont qu'une génération par an.** Ils se nourrissent pendant une semaine puis s'accouplent et les femelles commencent à pondre.

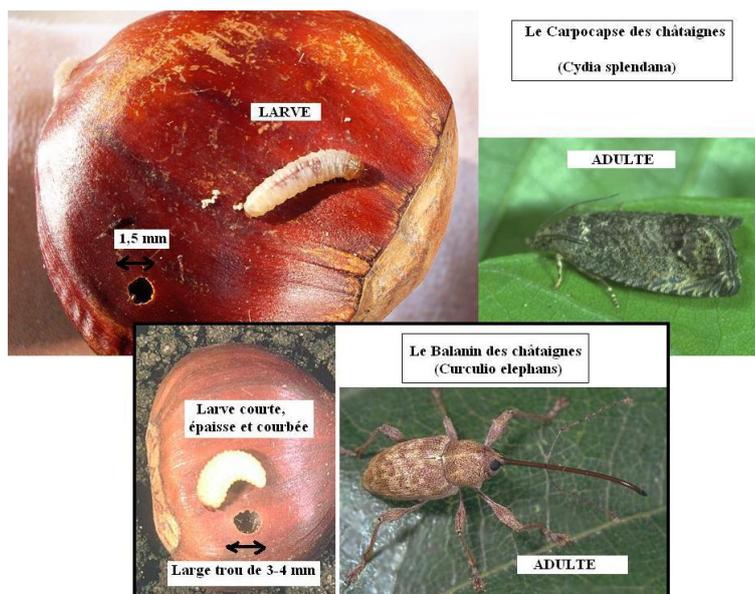
Les œufs sont pondus directement dans les châtaignes et en aucun cas sur le feuillage. Une femelle peut pondre en moyenne une quarantaine d'œufs. La période de ponte dure une vingtaine de jours.

Le développement embryonnaire et larvaire dans le fruit dure 30-40 jours. Le cycle larvaire compte quatre stades et dès la fin du quatrième stade, les larves perforent le fruit et tombent au sol où elles passent l'hiver dans des logettes protectrices jusqu'à 60 cm de profondeur.

Les sorties larvaires des fruits s'étalent du début octobre à la fin décembre. La majorité des larves subissent la nymphose l'année suivante, mais une proportion non négligeable d'entre elles (25 à 40 %) reste en diapause prolongée une ou plusieurs années.

### Symptômes et dégâts

Les dégâts sont causés par les stades larvaires qui se développent dans les fruits. Les fruits attaqués par le balanin se reconnaissent aux trous circulaires de 3-4 mm de diamètre dans leur paroi et aux galeries forées par les larves remplies de déjections brunes et compactes.



### **Evaluation du risque – balanin de la châtaigne**

Attention, ces dernières années, il a été noté une recrudescence de ce ravageur dans le Sud-Ouest (observations sur fruits récoltés).

### **Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Châtaignier sont les suivantes :**

Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine, Fredon Limousin, Chambres départementales d'agriculture de la Dordogne, de la Corrèze et du Lot, CAPEL, ECOLIM, SCA SOCAVE, Périgourdine, LIMDOR, Invenio et les agriculteurs observateurs

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".